



PAUVRETÉ, NIVEAU D'INTERVENTION ET IDÉOLOGIE (1)

N.D.L.R. — Nous vous présentons, dans l'édition présente, la première tranche d'un résumé d'une conférence prononcée par le sociologue Fernand Dumont.

Intitulé "Du sens nouveau de la solidarité et du leadership: des rapports entre les classes au Québec", ce texte éclaire certaines questions importantes pour une centrale comme la nôtre, préoccupée d'une manière tout à fait particulière du problème de la pauvreté.

Ce texte est publié dans le but de stimuler l'analyse du problème et des rapports de force entre l'état, les groupes intermédiaires, et la population.

Le texte date de 1965 mais il ne manque pas d'à propos dans la conjoncture actuelle. Il détruit un certain nombre de mythes très répandus sur la pauvreté.

PAUVRETE, NIVEAU D'INTERVENTION ET IDEOLOGIE

La société de l'abondance tend à inspirer l'idée que l'ère de la pauvreté généralisée, de la pauvreté qui atteint des groupes comme tels est définitivement révolue. Tout au plus, la pauvreté serait-elle le lot de certaines régions; pour le reste, elle tiendrait à des causes particulières comme la déficience mentale, l'alcoolisme, certaines mésadaptations. En somme, la pauvreté ne serait qu'une **survivance** d'un état dépassé de la croissance des sociétés, qu'un problème secondaire auquel des politiques spécifiques pourraient apporter remède.

Des études récentes sur la société américaine, la plus avancée sur la voie de l'opulence, contredisent radicalement cette mythologie (1). Trente-cinq millions de pauvres, soit un cinquième de la population; 9.3 millions de familles qui gagnent moins de 3000 dollars par année; 5 millions de personnes seules qui reçoivent moins de 2000 dollars par année; voilà, au total, une "minorité" importante! Bien plus, la pauvreté n'atteint pas des individus isolés, mais les secteurs et des groupes. Nous savons que, par exemple, aux Etats-Unis, 40% des familles paysannes peuvent être considérées comme pauvres: c'est que le progrès technique a profondément touché l'agricul-

ture. Il y a aussi les personnes âgées, les hommes dans la quarantaine qui doivent changer d'emploi à cause de changements technologiques. Il y a même des pauvres de la planification: Alfred Sauvy rappelait récemment le cas de ces 50,000 petits commerces dont le Ve Plan français proposait la disparition. D'autres indications, plus générales encore, peuvent être rappelées: dans son rapport économique pour 1964, le président Johnson soulignait que l'écart entre les revenus était loin d'avoir diminué aux Etats-Unis, de 1947 à 1962.

Si les pauvres sont si nombreux et s'il faut tant d'efforts pour en révéler l'existence et briser le mythe de la "société opulente", c'est sans doute parce que la pauvreté est moins apparente qu'autrefois. Jadis, il y avait une véritable classe des pauvres: sous l'ancien régime on la confondait même avec le milieu populaire tout entier. Hier encore, on parlait de "classes laborieuses" et de "classes pauvres". Aujourd'hui, le pauvre est en quelque sorte plus isolé, plus caché. Le touriste fréquente rarement les "rangs" où, à l'écart des grandes routes, se confine la misère paysanne, nous entendons moins souvent parler de la pauvreté des personnes âgées que des besoins financiers des étudiants; dans nos villes, beaucoup de misérables se terrent dans des quartiers que les gens un peu à l'aise ont quitté pour la banlieue, selon un processus que la sociologie urbaine américaine a mis en évidence depuis longtemps... **On pourrait dire, pour dégager la caractéristique d'ensemble de ces nouveaux pauvres, de ces pauvres de la prospérité, qu'ils sont sans voix, sans représentation sociale.**

C'est à une constatation toute voisine qu'aboutit Harrington à propos des Etats-Unis. Perroy la résume en des termes qui conviennent parfaitement à notre

(1) Conference on economic progress: **Poverty and Deprivation in the United States**, Washington, 1962; **Economic Report of the President**, January 1964; Herman P. Miller, **Rich Man, Poor Man. The Distribution of Income in America**, Crowell, New York, 1964; Michael Harrington: **The Other America. Poverty in the United States**, MacMillan, New York, 1962. En français, voir l'excellente mise au point d'Henri Perroy: "Pauvreté aux Etats-Unis?" **Revue de l'action populaire**, 182, nov. 1964, 1043-1057. Pour le cas français auquel nous nous reporterons incidemment, voir l'ouvrage de Paul-Marie de la Gorce: **La France pauvre**, Grasset, 1965.

propre société: "dans le passé, quand la pauvreté était le lot de la majorité, l'ouvrier qualifié et le manoeuvre, le débrouillard et le retardé, ceux qui s'apprêtaient à monter et ceux qui attendaient derrière eux, tous les pauvres se côtoyaient, vivaient dans la même rue, avaient un terrain commun d'entente ou de mécontentement. Quand les classes moyennes, issues des réformes de Franklin Roosevelt, émergèrent, cette communauté des pauvres fut détruite; le champ démantelé de l'autre Amérique devint une prison sans barreaux et sans gardiens, peuplée de ceux qui n'appartiennent plus à personne ni à rien. Ils ne participent plus aux idéaux et traditions de l'American Way of Life. Ils sont de moins en moins religieux(. . .) Les membres de l'autre Amérique n'appartiennent que de loin aux syndicats, organisations sociales et partis politiques. Ils n'ont ni représentants attirés, ni programmes d'action propres. Etant partout des minorités éparses, ils n'intéressent plus les collecteurs de voix comme au temps des faubourgs grouillants d'immigrants ou de fils d'immigrants" (2).

Nous touchons ici à la caractéristique essentielle des formes sociologiques nouvelles de la pauvreté. On peut la ramener à un problème de participation sociale. Et en deux sens complémentaires: la participation au progrès social, puisqu'il nous a semblé que les pauvres modernes sont non seulement le déchet du progrès, mais aussi sa rançon; participation aussi à la définition des objectifs sociaux, puisque le pauvre d'aujourd'hui n'adhère pas, et moins encore que celui d'hier, à des organismes qui pourraient faire entendre sa voix. **Etre pauvre, c'est non seulement manquer des biens considérés comme essentiels par sa société, mais c'est aussi manquer de participation sociale. C'est alors que le procès mis en route par la pauvreté moderne dépasse le pauvre lui-même pour s'élargir à la condition quotidienne de chacun d'entre nous: il met en cause l'expression sociale des besoins et des aspirations de la société contemporaine.**

Que le besoin ne corresponde pas à des critères physiologiques ou psychologiques arrêtés, qu'il se modifie avec l'évaluation des niveaux de vie, ce sont des lieux communs qu'il est à peine besoin de rappeler. Il y a plus grave que cette mouvance des besoins: c'est le peu d'importance de l'individu dans leur définition. **L'économie est de plus en plus orientée exclusivement vers la production, et par conséquent, le problème essentiel de nos sociétés en est un de consommation. C'est en effet un paradoxe qu'il nous faut bien admettre: la production précède pour ainsi dire la consommation en un certain sens, on ne répond plus à la demande, on la crée. Les besoins ne sont plus vraiment exprimés; ils sont manipulés.**

Ce qui implique des disparités extraordinaires entre besoins essentiels et besoins futiles, besoins qui expriment le bien commun et besoins qui ressortissent à l'égoïsme des intérêts privés. Les automobiles se multiplient en nombre et en variété, mais nous manquons de logements et d'espaces verts; on investit des sommes considérables pour fabriquer de nouveaux "gadgets", mais nos recherches sur l'évolution des emplois restent dans l'enfance; on produit pour faire dépenser ceux qui ont de l'argent, mais pour écouler la production on exaspère les besoins de ceux qui ne peuvent acheter les merveilles que l'on fait miroiter à leurs yeux; on offre au consommateur les satisfac-

tions les plus raffinées, mais les conditions de travail sont encore loin des besoins les plus élémentaires de l'homme au travail. En somme, tout contribue à empêcher l'individu et la société non pas seulement de formuler leurs besoins véritables, mais aussi de leur donner une certaine cohérence, une certaine structure.

Structurer les aspirations, donner corps aux besoins collectifs: c'est bien dans cette direction, me semble-t-il que les formes actuelles de la pauvreté nous appellent à repenser notre conception de la société, de même que l'orientation des réformes à faire. Si le pauvre moderne est bien, comme on l'a dit, un inadapté du procès, s'il parle moins encore que le pauvre traditionnel, c'est notre impuissance à tous qu'il incarne et, ne voulant transformer notre société pour lui faire place, c'est nous aussi que nous délivrerons.

Que faire?

Dans ce contexte, ce sont les institutions "officielles" qui paraissent, d'emblée, offrir les premiers moyens de réforme.

Et tout d'abord, l'Etat. La poursuite du bien commun dont l'Etat est le principal titulaire se ramène désormais à un objectif bien précis: donner une structure aux aspirations des hommes. Chacun de nous se rend de mieux en mieux compte qu'il a peu d'initiative sur le plan économique et que, par les moyens modernes de communication, toutes sortes de persuasions agissent sur lui. Tous ces mécanismes anonymes représentent des intérêts particuliers. Ce n'est pas la collectivité qui contrôle les moyens de publicité qui nous font consommer tel ou tel bien. L'Etat est le seul mécanisme collectif de décision qui représente, en principe, l'intérêt général, le seul, par conséquent, qui ait pour vocation de contrôler les autres techniques sociales et de les ordonner à nos intentions.

Pour réaliser combien nous sommes encore loin de ces exigences, posons-nous simplement la question: **même si nous avons une politique de l'éducation et sans doute aussi une politique des ressources naturelles, où est notre politique de la santé, notre politique agricole, notre politique du bien-être, notre politique des travaux publics?** Un simple petit fait: un ami me rapportait que grâce à la remise de la taxe de vente aux municipalités, une petite localité pauvre a fait construire des trottoirs dans les rangs et des deux côtés encore. Frappante illustration de l'incohérence de nos mécanismes officiels de définitions de besoins.

L'Etat, c'est d'abord un ensemble de "politiques" (de "policies", au sens anglo-saxon). Nous commençons à nous mettre à jour, sur ce point, par rapport aux autres pays occidentaux. Mais nous sommes loin encore des vrais problèmes d'aujourd'hui: ce n'est même plus la multiplication de ces "politiques" qui peut suffire. Songeons aux Etats-Unis, peut-être surtout à la France qui nous ont devancés sur ce terrain.

La masse des pauvres qui y subsistent et le fait que la pauvreté soit, comme nous l'avons souligné, un phénomène qui touche à la structure et au dynamisme de la société tout entière constituent un test

(2) Henri Perroy, art. cit. 1046 et 1045.



décisif pour ces politiques. Ce test, il faut l'avouer, est négatif pour une large part. C'est au fond ce que laissait à entendre récemment Alfred Sauvy pour la France et ces considérations peuvent être étendues aussi bien aux Etats-Unis qu'à notre propre pays: "La société a connu bien des améliorations; les diverses législations instaurées sont autant de wagons prévus pour le monde du travail: wagon emploi, wagon logement, wagon retraite, etc. Malheureusement, non seulement ces dispositions présentent de nombreuses lacunes, mais bien des personnes ne parviennent pas à monter dans le train, c'est l'armée des inadaptés" (3). En somme, **si le nombre des pauvres et des "vaincus de la prospérité" est encore aussi considérable dans nos sociétés riches, c'est d'abord, sans doute, parce qu'un ensemble systématique de politiques a fait défaut, ou que celles que l'on a définies forment un filet aux mailles trop lâches, laissant à l'écart trop de problèmes et trop de personnes. On est conduit ainsi fatalement à plaider pour une planification plus poussée et plus systématique.**

Mais entendons-nous bien là-dessus. **Dans notre milieu comme ailleurs, on croit trop aisément à la fécondité de la planification sans transformations corrélatives des structures sociales.** L'Etat, avons-nous dit, est la seule puissance sociale qui est susceptible de maîtriser les autres puissances sociales. Seul, il est capable de tenir compte des véritables besoins de tous et d'empêcher que tant d'hommes restent à l'écart. Pourtant, une question décisive se pose aussitôt: comment l'Etat pourrait-il percevoir ces besoins, comment pourra-t-il détecter les "vaincus de la prospérité"? Surtout s'il dispose des pouvoirs énormes que suppose une véritable planification, celle que nous réclamons, l'Etat n'est-il pas un organe officiel, trop lourd, et trop lointain pour être un bon mécanisme de perception des aspirations des hommes et des groupes divers?

Juste au-dessous du niveau de l'Etat, toujours dans la sphère "officielle" de la vie sociale, s'offrent ces "corps intermédiaires" où on voit si volontiers, depuis quelques années, le moyen tout indiqué d'expression des opinions et des besoins de la société. Je crois que nous devons nous attarder quelque peu là-dessus. Je m'empresse de dire que, pour l'instant, le rôle des corps intermédiaires m'apparaît comme nécessaire et, en tout cas, comme inévitable. Mais la considération de la pauvreté et de l'inégalité sociale nous a engagés dans la voie d'une critique radicale de nos mécanismes sociaux. Nous poursuivrons donc dans cette direction, en nous demandant en quel sens ces "corps intermédiaires" peuvent prétendre à exprimer les aspirations de leurs membres et à définir un idéal collectif.

La réflexion sur le premier point nous amène tout de suite à d'élémentaires interrogations: comment se fait le recrutement de ces corps intermédiaires? S'agit-il simplement d'une liste de noms inscrits sur un registre, comme on l'a constaté pour plusieurs de nos associations qui parlaient volontiers au nom des catholiques ou des Canadiens-français? **Une note de Michel Van Schendel, à-propos du récent congrès des Caisses populaires, nous apportait là-dessus un exemple à la fois précis et plein d'enseignements: "La population ouvrière des villes forme 65 p. cent de la population urbaine. Elle fournit 70 p. cent des sociétaires des caisses urbaines, mais elle n'est représentée qu'à 29 p. cent dans les conseils d'administration de ces caisses. Au contraire, les administrateurs**

et professionnels qui ne forment que 28 p. cent de la population urbaine occupent la moitié des sièges. A la campagne, les renversements de proportions sont encore plus flagrants" (4). On peut se demander aussi, d'une façon un peu plus générale, si les corps intermédiaires représentent bien l'opinion de leurs membres. Sur ce point, il y a eu aux Etats-Unis des enquêtes extrêmement intéressantes que l'on devrait reprendre ici. Par exemple, sous le régime Roosevelt, une grande association de producteurs de lait avait protesté, au nom de ses membres, contre une décision du gouvernement. L'administration américaine fit faire une enquête auprès des membres de l'association pour savoir quelle était leur opinion: celle-ci s'avéra contraire aux déclarations officielles de l'association qui prétendait les représenter. On pourrait citer de nombreux cas semblables.

Si l'on veut examiner maintenant en quoi les corps intermédiaires peuvent contribuer à définir un idéal collectif, on doit évidemment s'interroger sur leur caractère représentatif non seulement par rapport à leurs membres, mais par rapport à la société tout entière. Tel corps intermédiaire n'est-il pas puissant parce qu'il jouit de moyens de publicité considérables, parfois disproportionnés par rapport au nombre et à l'importance des gens qui le composent? Et quel est le poids respectif de ces corps intermédiaires? Un secteur de la société peut être fort bien organisé, alors qu'un autre secteur peut être complètement inorganisé tout en ayant des incidences fort importantes sur les politiques de l'Etat. Nous avons déjà vu que les pauvres, si nombreux soient-ils, ne sont pas représentés par un ou des corps intermédiaires: ils ne sont ni d'une Chambre de commerce, ni d'un syndicat ouvrier... Rappelons enfin que l'on n'arrivera jamais à une synthèse du bien commun par la simple coalition des intérêts particuliers, même si ceux-ci étaient tous représentés par des groupes organisés. L'exemple de pays où les corps intermédiaires jouent un rôle officiel, comme dans le Conseil économique français, le montre bien. Des coalitions temporaires se forment pour que telle mesure favorable à un groupe soit adoptée, à charge de revanche pour la prochaine fois où une nouvelle entente favorisera l'intérêt d'un autre groupe. On voit mal comment un pareil "maquignonnage" donnerait, comme résultante, un idéal collectif. En tout cas, le pauvre en ferait fatalement les frais, et nous croyons avoir déjà indiqué que c'est bien ce qui se produit. **Les "vaincus de la prospérité", ce sont ceux qui ne sont pas représentés au concert des corps intermédiaires.**

En somme, les corps intermédiaires n'apportent guère une contribution valable aux problèmes que nous avons posés. C'est qu'ils sont déjà, pour une part, de l'ordre de l'Etat, qu'ils soient ou non consacrés en des structures officielles ils supposent la même structuration abstraite des aspirations des hommes. Bien plus, ils ne peuvent pas prétendre, comme l'Etat, à dégager une vue d'ensemble des besoins sociaux. On peut se demander si le recours aux corps intermédiaires n'est pas un moyen, plus ou moins

(3) Alfred Sauvy: "Les ombres de la France riche". *Le nouvel observateur*, 24 juin 1965.

(4) Michel Van Schendel: "La paroisse contre le peuple..." *Le magazine MacLean*, août 1965, 4.

conscient, pour l'Etat, de reconforter l'opinion publique, cette vague, superficielle et changeante conscience collective. Le témoignage du suffrage universel ne suffit plus à nos démocraties parce que la participation sociale qu'il est censé exprimer n'est pas une réalité quotidienne; il est vrai que le poids sera, par exemple, le vote des vieux quand les jeunes voteront à dix-huit ans? Il est possible encore une fois, que pour l'heure, l'Etat doive se contenter du recours aux corps intermédiaires. Mais il faut lui demander de s'apercevoir qu'il s'appuie ainsi sur un précaire échafaudage, et que là n'est point encore l'expression des besoins des hommes, des pauvres en particulier. Il faut exiger que l'Etat aille chercher plus loin, au sein de la société, la manifestation des aspirations et d'un idéal collectifs. C'est en tout cas, ce que nous devons faire pour notre part.

Le leadership et le pouvoir des "élites"

Si nous tâchons de creuser plus avant, en deçà des mécanismes sociaux officiels qui prétendent exprimer la volonté commune, nous atteignons les attitudes des hommes et la variété de leurs situations. Non pas de tous les hommes, mais de **ceux qui exercent un certain poids sur le destin des groupes: c'est-à-dire les élites sociales.** Si les "leadership" consiste à définir les situations sociales de telle manière que ces définitions rallient un certain nombre de personnes, c'est sur la composition de nos élites et sur la légitimité de leur pouvoir que nous devons nous interroger.

Et aussitôt, nous nous heurtons aux classes sociales. Par leur appartenance aux classes sociales, les individus sont placés à des distances inégales par rapport aux valeurs communément reconnues (l'argent, l'instruction, le prestige, le pouvoir, etc.); de même, les classes impliquent des manières différentes de participer à ces valeurs. Les classes ne sont plus automatiquement représentées par des corps intermédiaires, comme c'était le cas avant la Révolution française: mais sous la prolifération et l'entrecroisement des groupes qui font aujourd'hui officiellement pression sur l'Etat, nous savons bien qu'au bout du compte ce ne sont pas les classes inférieures, que ce ne sont pas les pauvres qui ont le plus de porte-paroles. C'est la bourgeoisie, plus particulièrement l'entrepreneur capitaliste qui a défini notre société occidentale. **A l'aube des temps modernes, la bourgeoisie a substitué la volonté organisatrice des hommes à l'autorité des coutumes et des traditions.** C'est elle qui a inventé les premières techniques sociales: la comptabilité, le droit, les techniques de gestion, la rationalisation de plus en plus poussée du travail, etc. **C'est elle qui a mis au point des mécanismes de contrainte, de façon à imposer aux autres membres de la société sa volonté planificatrice.** Brandissant la charte de l'égalité démocratique selon laquelle tous sont théoriquement égaux, c'est la bourgeoisie qui a imposé à l'ouvrier des machines dont il ne voulait pas et qui a fait de l'usine un monde autoritaire. C'est elle enfin qui a fabriqué le mythe d'une société où les hommes, égaux devant la loi, n'avaient qu'à poursuivre leur montée personnelle dans l'échelle sociale, quitte à ce que quelques paresseux et quelques moins doués s'accrochent aux barreaux.

La société canadienne-française a subi, comme toutes les sociétés occidentales, la définition des besoins et des idéaux collectifs proposée par cette élite

capitaliste. On ne m'accusera pas de tomber dans le nationalisme plaintif si je rappelle cette évidence que cette élite capitaliste n'a guère fleuri sur le terreau canadien-français. Dès 1831, lors d'un séjour au Canada, Alexis de Tocqueville écrivait sur ses carnets: "Il est facile de voir que les Français sont le peuple vaincu. Les classes riches appartiennent pour la plupart à la race anglaise... Les entreprises commerciales sont presque toutes entre leurs mains. C'est véritablement la classe dirigeante du Canada" (5). Je dois m'excuser de répéter un lieu-commun: **nous avons vécu dans une société qui sur le plan des objectifs et des besoins économiques, de la richesse et de la pauvreté, n'a pas été définie par nous.**

Dès lors, on ne s'étonne pas que nos élites traditionnelles aient conçu, pour notre société, un idéal qui se situait à l'écart de la vie économique nord-américaine. Le jeu politique servait de conscience sociale. On se souvient peut-être des pages vigoureuses et ironiques d'Edmond de Nevers en 1896: "Une seule chose fleurit et prospère absolument dans la province de Québec, dans les centres progressifs comme dans les petites villes dont la population décroît. Le peuple canadien-français tout entier, s'adonne avec délices, à un sport (pour certain nombre on pourrait dire une industrie): la politique... Dans la province de Québec (population 1,300,000), les 70 députés fédéraux, les 73 députés à la législature locale, les 143 adversaires de ceux-ci, députés en expectatives, les 24 sénateurs du Dominion, les 24 conseillers législatifs (sénateurs provinciaux); les 200 ou 300 jeunes gens qui rêvent des futures gloires de la députation et se préparent en conséquence, en étudiant avec soin les annales scandaleuses des partis; les clients des députés, aspirant à des postes dans les administrations publiques: tous ces fervents de la politique constituent la presque totalité des ressources intellectuelles dont dispose la race française au Canada" (6). Et, on pourrait ajouter: la presque totalité de ses élites.

(5) Alexis de Tocqueville, *Oeuvres complètes*, 1957, V. 210. Voir la mise au point récente de Jean-C. Falardeau sur "L'origine et l'ascension des hommes d'affaires dans la société canadienne-française". *Cahiers internationaux de sociologie*, XXXVIII, 1965, 109-121.

(6) Edmond de Nevers: *L'avenir du peuple canadien-français*, 1896, nouv. éd. 1964, 90, 104-105.

(A SUIVRE)

le travail

du permanent

Un aperçu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN.

Responsable: Service de l'information et des communications de la CSN.

Composition et impression: Les Editions du Richelieu Limitée 100, rue Bouthillier, Saint-Jean, P.Q.

Tél.: Saint-Jean 347-5326

Montréal 658-0613